

CANNABIS: AUTOUR DU POT

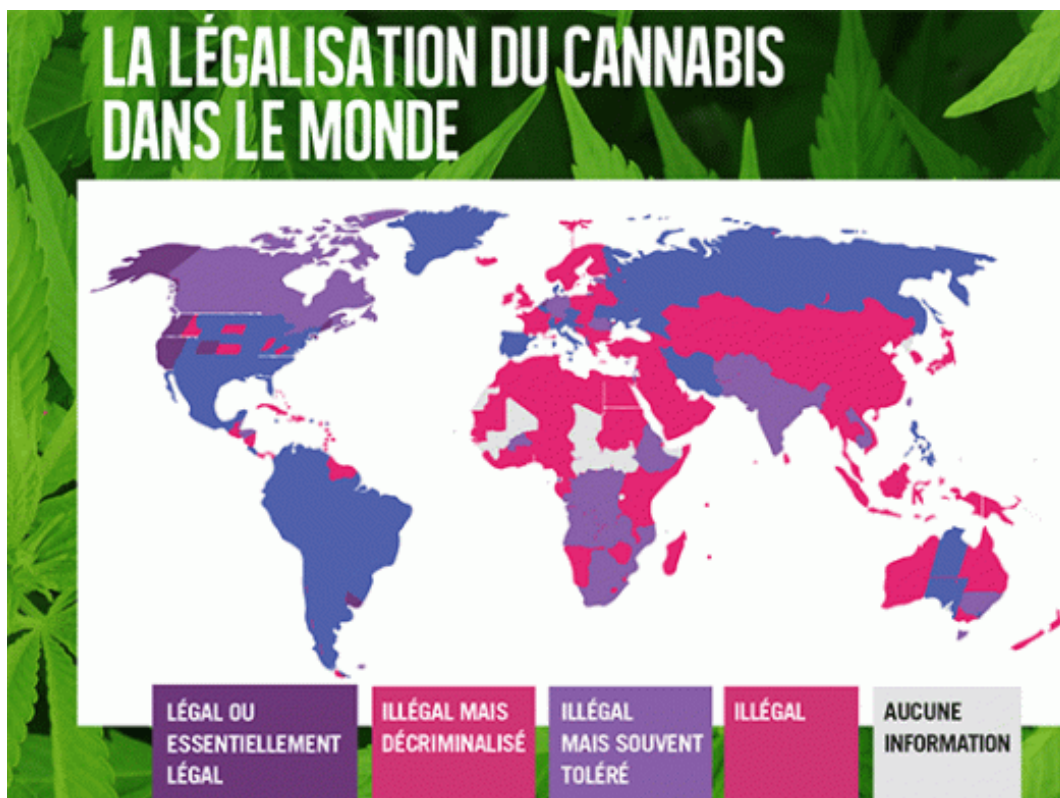
Marion SPEE, *CURIUM*, 3 octobre 2017

http://curiummag.com/cannabis-autour-pot/?utm_source=article_autourdupot_push_optin&utm_medium=email&utm_campaign=curium_contenu&utm_content=autour_pot&utm_source=Liste+d%27envoi+de+Bayard+Jeunesse+Canada&utm_campaign=f4ad615760-EMAIL_CAMPAIGN_2016_10_28&utm_medium=email&utm_term=0_3577b51868-f4ad615760-69459213



« Pour empêcher la marijuana de tomber entre les mains des enfants, et les profits de tomber entre les mains des criminels, nous allons légaliser et réglementer la marijuana, mais aussi en restreindre l'accès », peut-on lire sur le site web du Parti libéral du Canada.

Le gouvernement entend légaliser la marijuana à des fins récréatives : retirer la consommation et la possession de cannabis du Code criminel. Fumer du pot ne serait donc plus interdit... La marijuana est la substance illicite la plus consommée au monde, mais que sait-on exactement de ses effets sur le cerveau ?



La mari, ça fait quoi au juste ?

Ça dilate les pupilles, ça donne faim, ça assèche la bouche, ça augmente le rythme cardiaque, ça rend euphorique et un peu déboussolé. « Qu'il soit fumé, inhalé ou mangé, le cannabis, ou plutôt sa substance active qu'on appelle le THC (pour delta-9-tetrahydrocannabinol), inonde le cerveau et agit directement sur les neurones qui possèdent des détecteurs cannabinoïdes », explique le médecin psychiatre Didier Jutras-Aswad.

Ces détecteurs sensibles au THC, il y en a partout (ou presque) ! Dans les zones participant à la régulation de l'humeur, de l'appétit, de la douleur, de la cognition, des émotions, de la motricité, de l'équilibre, de la perception sensorielle, de la mémoire, etc. Le cannabis est donc susceptible d'agir sur toutes ces fonctions.

Heu... m'en rappelle plus

On sait par exemple que la marijuana balaie certains souvenirs de la mémoire. Comment ? En agissant sur les neurones de la zone du cerveau en charge de la mémoire : l'hippocampe. Ces neurones fonctionnent grâce à l'énergie produite par les mitochondries (les centrales énergétiques des cellules). Des chercheurs canadiens et européens ont récemment découvert les fameux détecteurs cannabinoïdes à la surface de ces mitochondries.

Le THC peut donc s'y fixer. Se faisant, il les empêche de fonctionner. Résultat : pas d'énergie fournie et pas de mise en mémoire.

Ça passe ou ça casse

Le plus souvent, les effets du cannabis sont passagers. Dans certains cas toutefois, ils subsistent. Et c'est là que ça se corse. Des chercheurs néo-zélandais et anglo-saxons ont suivi et fait passer une batterie de tests à plus d'un millier d'individus pendant 25 ans (de 13 à 38 ans). La conclusion est assez frappante : une consommation régulière et prolongée de cannabis, commencée à l'adolescence, peut altérer les performances intellectuelles à long terme.

« Le cerveau des adolescents est en pleine maturation, il est donc particulièrement vulnérable », commente Didier Jutras-Aswad. Et, chez les sujets de l'étude, l'arrêt ou la réduction de la consommation n'a pas permis de restaurer complètement les capacités intellectuelles.

Des vertus médicales reconnues

Un vaste rapport américain publié en janvier 2017 fait la synthèse de plus de 10 000 travaux sur les effets du cannabis et réitère la validité de son usage médical. Conclusion : le cannabis soulage la douleur chronique chez les personnes atteintes de sclérose en plaques (une maladie qui s'attaque au cerveau et à la moelle épinière). Il calme également les nausées et les vomissements liés aux traitements de chimiothérapie. « C'est **grâce à d'autres cannabinoïdes contenus dans le cannabis**, et notamment à l'un d'entre eux appelé cannabidiol, que ces vertus s'expriment », précise le psychiatre.

Le rapport souligne également qu'il y a encore beaucoup d'inconnues sur les effets du cannabis. Et qu'il ne faut ni banaliser ni exagérer les risques associés à sa consommation. Rien n'est tout noir ou tout blanc. Et nous y sommes tous vulnérables à divers degrés. « Il est important de prendre en compte l'âge, l'expérience de consommation, la dose, l'état physique et mental, ou encore le contexte social de son usage quand on s'intéresse à ses effets », conclut le spécialiste.

LA CONSOMMATION AU CANADA ET AU QUÉBEC

AU CANADA

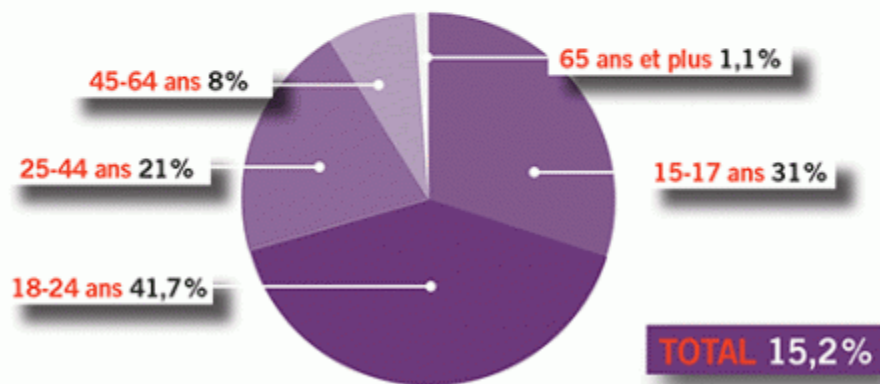
33,7 % des individus de plus de 15 ans ont rapporté avoir fumé au cours de leur vie.

22,4 % de consommateurs chez les 15-19 ans.

26,2 % chez les 20-24 ans.

AU QUÉBEC

15,2 % des Québécois âgés de plus de 15 ans disent avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.



Proportions des Québécois de plus de 15 ans ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois - 2014.